



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

Compte rendu du Conseil d'administration de l'AAPPMA du Faucigny du **02.07.2026**

Sur convocation, les membres du Conseil d'administration de l'AAPPMA du Faucigny se sont réunis le jeudi 2 juillet 2026 à 18h00 au siège de l'association.

Membres présents : Franck MARGAS, Yves MEGOZ, Jean-Pierre CASSINA, Jean SCOMPARIN, Julien BLANC,

Membres excusés : Grégory CREMA.

Membres absents : Jean-Louis NEGRELLO, Henri Pierre BLANES, John NARDELLI, ,Tomy RADET, Philippe OTTONE.

ORDRE DU JOUR

1. Point sur les pêches de sauvetage et ruisseaux à sec (donc fin des alevinages).
2. Réunion à la mairie d'Ayze (ruisseau de la Madeleine).
3. Visite scolaire du vendredi 26 juin.
4. Réunion préparation pour la pose des panneaux "réserve de pêche" sur les étangs en « U » et Beltrami
5. Point sur le 4X4
6. Point sur le Faucardage et la rencontre du lundi 29 juin avec M Calligé.
7. Mise à jour des arrêtés de réserves de pêche - Vote en AG
8. Vente de la barque à Jean-Pierre
9. Réunion de secteur - bassin versant
10. Tour de table

1- Point sur les pêches de sauvetage et ruisseaux à sec (donc fin des alevinages ?)

Plusieurs pêche de sauvetage ont été réalisées, notamment sur les ruisseaux du Lachat, Foron de La Roche et Nan Sion. Cela a permis de sauver plus d'une centaine de poissons.

Devant le changement climatique, nous devons réfléchir différemment, pour éviter la souffrance des truites. Avec l'accord de la Fédération, ces ruisseaux ne seront plus alevinés, afin que ce genre de mésaventure ne se reproduise plus.

2 - Réunion mairie d'Ayze (ruisseau de la Madeleine)

La mairie d'Ayze souhaite que le ruisseau de la Madeleine retrouve un débit lui permettant un curage naturel, afin d'éviter des inondations, comme en 2024.

Pour cela, elle a entamé des discussions avec les personnes concernées. Notre petit lac est alimenté par ce ruisseau, grâce à une retenue, qui provoque un ralentissement en cas de crue.

Nous sommes en discussion avec la mairie pour voir quelle serait la meilleure solution de modification.

Nous avons également discuté du faucardage du lac d'Ayze et de la suppression de l'appellation "Lac du Môle", puisqu'elle existe déjà à La Tour.



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

3 - Visite scolaire du vendredi 26 juin.

La visite s'est très bien passée.

14 élèves de 6 ans. Visite de Toisinges, pêche hameçon dans notre lac, découverte des insectes, nourrissage de nos truites, atelier dessin.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos trois employés et les bénévoles qui se sont pleinement engagés. Une information sera faite sur notre site et sur Facebook.

4 - Réunion de préparation pour la pose des panneaux "réserve de pêche" sur les étangs en « U » et Beltrami.

Nous allons proposer que la pose des panneaux se fasse par le propriétaire (SM3A) afin de répondre au cahier des charges de Natura 2000.

Stéphane nous lit le mail qui va être envoyé.

5 - Point sur la livraison du 4X4

Stéphane a reçu le responsable des ventes.

6 - Point sur le Faucardage et la rencontre du lundi 29 juin avec M Calligé

Nous avons rencontré M Calligé, paysagiste, concernant un éventuel partenariat pour le faucardage.

L'entretien s'est très bien passé. Nous avons fait le point sur la situation.

En premier lieu, il est prévu un entretien et une révision complète du bateau puis une formation sur la conduite.

Nous proposerons 3 faucardages par saison sur les lacs concernées. Nous allons envoyer un planning à M Calligé, qui nous fera un devis s'il est intéressé.

Par ailleurs, les contacts que nous avons eu, ou qui pourrait se faire, de propositions d'aide bénévole, ne sont pas abandonnées car des besoins ponctuels ne sont pas exclus.

7 - Mise à jour des arrêtés de réserves de pêche - Vote en AG

Suite à la modification de l'arrêté préfectoral relatif à l'interdiction d'accès aux abords des ouvrages EDF, il apparaît nécessaire, dans un souci de cohérence réglementaire, d'intégrer ces évolutions dans l'arrêté de réserves de pêche, lors de nos prochaines assemblées générales.

Les assemblées générales extraordinaires, prévues en fin d'année, constituent une bonne opportunité pour faire valider ces modifications et ainsi disposer d'un arrêté actualisé pour la saison 2027.

A cette occasion, il est nécessaire de vérifier si toutes nos réserves sont encore pertinentes.

8 - Vente de la barque à Jean-Pierre

Le CA est d'accord de vendre notre barque à M Jean-Pierre CASSINA pour un montant de 200€.



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

9 - Réunion de secteur - Bassin versant

L'AAPPMA va remettre en place des réunions de secteur, par bassin versant, pour l'alevinage et la gestion de la pêche.

10 - Tour de table

Yves:

- Bilan de la fête de la pêche: peu de retours d'informations, malgré une demande auprès des présidents des sociétés de pêche qui ont participé. Stéphane va renvoyer la demande en sensibilisant sur son importance pour pouvoir publier un état mettant en évidence l'intérêt de la pêche chez les jeunes.
- Certains documents, prévus pour la pêche de carpe de nuit, ne sont pas conformes à la réglementation: fiche d'inscription, réglementation spécifique, autorisation parentale. Il est décidé de les supprimer de notre site et de remplacer la réglementation spécifique par une recommandation sur les bonnes pratiques, avec l'aide de Tomy.

Stéphane:

- L'écloserie est fermée, les derniers alevins sont partis cette semaine.
- Recherche d'une entreprise pour la révision du bateau faucardeur.
- Le ruisseau de la Madeleine ne coule plus.
- Peinture de la façade Mézière en cours.
- Porte de garage et de séparation des bassins, avec le local technique, en cours de recherche